Chers parents,

Vous pouvez maintenant commander de la pizza pour votre enfant tous les **JEUDIS**, toutes les deux semaines entre le 28 octobre et le 7 novembre. **Voici les dates à retenir 13 novembre, 27 novembre et 11 décembre.**

La pizza sera offerte seulement au fromage et notre fournisseur est BOB Pizza!

Ingrédients:

Sauce: pâte de tomates, tomates écrasées, sel, sucre, origan, persil, poivre noir, ail.

<u>Pâte</u>: levure, farine tout usage, sel, huile de canola.

Fromage: Mozzarella Saputo.

Le coût de la pointe pizza est de 3,00\$. Voici le coût à payer pour l'ensemble des dates selon le nombre de pointes achetées :

1 pointe de pizza pour les 3 distributions :9.00\$

2 pointes de pizza pour les 3 distributions : 18,00\$

3 pointes de pizza pour les 3 distributions:27,00\$

La date limite pour les inscriptions est le 7 novembre 2025. Aucun changement, échange ou remboursement ne sera accepté après cette date.

- Un ajout ou un retrait de repas ne sera autorisé que lors de nouvelles inscriptions ou du départ de l'école d'un élève.
- · Aucun remboursement en cas d'absence.

Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) considère que les titulaires de l'autorité parentale exercent ensemble leur responsabilité décisionnelle à l'égard de leurs enfants et qu'ils décident ensemble de toutes les questions relatives à l'éducation, notamment, les questions scolaires dont les réinscriptions. À cet effet, le CSSPO considère que le titulaire de l'autorité parentale qui remplit formulaire le fait au nom des deux titulaires de l'autorité parentale de l'enfant concerné et avec <u>l'accord de l'autre</u> titulaire.

Cette résolution entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'établissement et demeure en place jusqu'à toute révision ou modification ultérieure.

*Adopté lors de la réunion du conseil d'établissement, le 10 octobre 2024